

de ces Etats ; en annexe on trouve un tableau donnant l'ensemble des signatures, ratifications, adhésions et réserves aux Conventions, Déclarations et Actes fiscaux élaborés lors des Conférences internationales de la paix à La Haye en 1899 et 1907.

L'auteur a reproduit également la Convention de Genève de 1864, 1906 et 1929, la III^e Convention de La Haye de 1899 et la X^e Convention de 1907 pour l'adaptation à la guerre maritime des principes de la Convention de Genève, le Protocole de Genève de 1925 concernant la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques, et la Convention de 1929 relative au traitement des prisonniers de guerre. On trouve même le texte de l'avant-projet de Convention élaboré par la Commission d'experts militaires et de juristes de Monaco de 1934 concernant les villes et localités sanitaires, l'assistance sanitaire par les non-belligérants, la protection des prisonniers de guerre et de la population civile.

W. Ch.

Revue pour l'étude des calamités. Bulletin de l'Union internationale de secours, t. VII, n^o 21, janvier-décembre 1944.

Sous le titre : « Années de disette, années d'abondance ; sécheresses et pluies en Tunisie de 648 à 1881 », M. Charles Bois, chef du Service de météorologie tunisien établit que le climat de la Tunisie a toujours conservé son caractère essentiel : la variabilité ; ayant examiné si, dans les cycles de durée très inégale, il existait une liaison avec les maxima et les minima de l'activité solaire fournis par les nombres de Wolf-Wolfer qu'il possède depuis 1750, il n'a pu établir aucune correspondance.

M. Raoul Montandon, chef du Service de documentation scientifique de l'Union internationale de secours, traite de la lutte contre la sécheresse dans le nord-est brésilien ; de 1906 à 1936, le Gouvernement fédéral du Brésil a procédé à la construction de 242 réservoirs, dont 188 ont été établis avec la collaboration des Etats et de municipalités ; depuis 1936, d'autres travaux ont été entrepris et menés à bien, et de nombreuses études sont en cours.

A travers les revues

La rubrique : « Faits et documents » contient une chronique « séismologique » due à la plume de M. J.-P. Rothé, du Bureau séismologique international; l'auteur y enregistre et caractérise les tremblements de terre qui ont été ressentis pendant les années 1941 et 1942, dans l'Europe continentale, les régions méditerranéennes, les chaînes asiatiques, le Pacifique, l'Amérique continentale et l'Atlantique. — Une note détaillée sur la lutte contre la sécheresse en Italie du Nord précède la « Bibliographie », qui fournit un grand nombre d'analyses.

Le Bulletin de l'Union internationale de secours publie une étude de M. Daniel Clouzot : « Secours et reconstruction d'après-guerre, les projets anglo-saxons ».

H. R.

A travers les revues

Bulletin international des Services de santé des Armées de terre, de mer et de l'air, Liège, nos 4 et 5, avril et mai 1945.

Cette revue mensuelle, organe du Comité international de médecine et de pharmacie militaires, paraît de nouveau depuis le mois de janvier 1945. (Rédaction et administration : Lieutenant-médecin G. Decharneux, hôpital militaire, 79, rue Saint-Laurent, Liège.) De ces deux numéros nous détachons les indications suivantes au sujet du Service de santé militaire belge : Le colonel-médecin J. Voncken, qui vient d'être promu au grade de général-major, a été appelé au rang d'Inspecteur général du Service de santé de l'armée belge. Il fut l'un des fondateurs, en 1921, du Comité permanent des Congrès internationaux de médecine et de pharmacie militaires, dont il est le secrétaire général, et, en 1930, de l'Office international de documentation de médecine militaire, dont il assume la direction. Le général Voncken s'est mis à l'œuvre et a établi un vaste programme dans le dessein de mettre au service de l'armée belge reconstituée un corps médical d'élite.

Ecole du Service de santé de l'armée belge. Le 27 avril 1945 a été inaugurée solennellement au palais des Beaux-arts à Bruxelles, l'école du Service de santé de l'armée, qui consacrera ses efforts à former des officiers-médecins compétents. Dans les circonstances actuelles, ils sont appelés à collaborer intimement avec les Service de santé des armées alliées et les cours seront donnés de manière à leur rendre plus aisée cette tâche difficile. Les Alliés ont d'ailleurs promis à la nouvelle école toute leur collaboration et tout leur appui.

J. Thomann.